



## **COPSY : LUTTER AVEC LE SNES MARTINIQUE POUR EXISTER !**

Le SNES Martinique est la seule organisation représentative des personnels des CIO en Martinique : sans doute parce que justement dans cette période de remise en cause du service public d'orientation sur un plan tant individuel que collectif, ses élus se battent avec pugnacité et jouent dès lors un rôle essentiel de défense de la profession.

### **Vigilance, proximité, et combattivité : les élus du SNES Martinique.**

Alors qu'en Martinique les spécificités et les statuts de notre profession sont remis en cause, les élus du SNES Martinique interviennent pour protéger les collègues des attaques de certains chefs d'établissement, voire de la hiérarchie. Opposés à tout « quota » de remboursement des frais de déplacement nous sommes intervenus directement auprès du recteur, et, s'il le faut nous irons au Tribunal administratif: un droit est un droit, et tant que le statut existe, nous n'accepterons pas cet étouffement par un contournement des textes.

Nous n'acceptons pas plus que la gestion de la pénurie financière du rectorat tente de se faire au détriment des CIO et des Conseillers d'Orientation.

Nous n'acceptons pas plus que la gestion des CIO se fasse en fonction du bon vouloir des collectivités qui imposeraient leurs directives, précipitant plus rapidement encore le CIO et leurs personnels à la Région. A l'heure actuelle, c'est à force d'abnégation et de conscience professionnelle que la plupart des CIO de la Martinique fonctionne, faute de moyens, et même de locaux décents.

### **Une stratégie offensive de valorisation des CIO et de reconnaissance du métier aux lignes directrices fortes :**

- Opposition totale au transfert des CIO aux régions pour les faire disparaître ;
- Pour le maintien de CIO en tant que service public de proximité et dans l'Éducation Nationale ;
- Pour une conception orientée vers l'élève, et donc la reconnaissance de la spécificité de psychologue
- Pour une reconnaissance du niveau du DECOP dans la revalorisation nécessaire de la profession, une progression de carrière raccourcie à 11 échelon intégrant les actuels indices des DCIO, un régime indemnitaire équivalent à celui des certifiés, une échelle « agrégés » pour les DCIO ainsi que la revalorisation des indemnités.

**Le SNES revendique l'établissement d'un plan pluriannuel de recrutement afin d'aboutir en 5 ans à un taux de prise en charge n'excédant pas 1000 élèves du second degré. En Martinique, nous réclamons un taux très inférieur du fait de la densité de la circulation et des problèmes de déplacements qui en découlent.**